

PROCÈS-VERBAL | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

8 novembre 2019 | Manoir Saint-Sauveur, Saint-Sauveur

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de l'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 7 h 15 en souhaitant la bienvenue à tous les membres et en les remerciant de leur présence à l'assemblée générale de cette année.

Elle fait les présentations officielles en commençant par elle-même, la nouvelle directrice générale, madame Caroline Bélisle puis madame Dasmine Teramene, la nouvelle adjointe administrative principale.

2. Appel des membres du conseil d'administration

La présidente de l'Ordre procède à l'appel des membres qui composaient le conseil d'administration 2018-2019.

Présences :

Bouchard,	Nancy
Boudreau,	Annie
Boué,	Danielle
Faucher,	Valérie
Forget,	Catherine
Gagnon,	Katy
Gaudreau,	Jean-François
Gignac,	Mélanie
Guérin,	Dominique
Hudon,	Steve
Lajoie,	Maripier
Nadeau,	Maxime
Paquin,	Marie-Josée
Ratelle,	Mélanie

Absences motivées :

Affane,	Souad
Asselin,	Jean-Denis
Bordeleau,	Jeannot
Deshaies,	Bernard
Hertrich,	Sylvie

Autres présences :

Bélisle,	Caroline
Roby,	Louise
Teramene,	Dasmine

3. **Adoption de l'ordre du jour**

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour et souligne que tous les documents ont été acheminés aux membres au mois de septembre dernier pour consultation.

**RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Marie-Pier Chagnon / Francine Roy**

D'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2018**

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 novembre 2018 était disponible pour consultation dans les documents envoyés par courriel. Pour tout point de non-conformité, madame Boué invite les membres à faire part de leur commentaire afin de porter les modifications nécessaires.

**RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Marielle Toupin / Sonia Brochu**

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 novembre 2018.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

La présidente de l'Ordre n'a aucun suivi de particulier à soumettre et informe qu'on peut répondre aux questions au sujet du procès-verbal, s'il y a lieu.

6. **Rapport de la présidente sur l'ensemble des activités de l'Ordre et présentation des dossiers actifs**

Cette année, madame Boué ne pas lit son rapport annuel 2018-2019 au complet, car les membres en ont déjà pris connaissance. Elle résume les diverses activités des comités de l'Ordre et met l'accent sur les dossiers actifs suivants :

- Formation initiale
- Admission - Arrivée des technologues en imagerie médicale du domaine de l'échographie
- Permis d'exercice
- Mémoire en lien avec l'arrivée des examens d'admission dans le domaine d'échographie et d'électrophysiologie médicale
- Admission à la profession
- Admission des candidats des pays étrangers
- Inspection professionnelle

- Développement professionnel
- Dossier Mammographie
- Gouvernance
- Dossier prélèvement sanguin
- Dossier Santé Québec
- Dossier dosimétrie

7. Rapport financier 2018-2019

Madame Boué invite l'auditrice indépendante, madame Louise Roby de la firme Mazars à venir présenter le rapport financier 2018-2019.

Madame Roby présente les états financiers au 31 mars 2019 et met l'emphase sur l'essentiel au niveau des résultats pour la dernière année.

8. Cotisation 2020-2021

La Directrice générale rappelle que toutes les données ont été partagées avec les membres lors de la période de consultation. Elle présente le budget tel qu'adopté par le conseil d'administration en septembre 2019 pour l'exercice 2019-2020.

Au mois de septembre 2019, les membres de l'Ordre ont reçu, par courriel, un document de consultation concernant la cotisation annuelle.

Lors de la rencontre des 19 et 20 septembre 2019, le CA a unanimement adopté une augmentation de la cotisation annuelle de 5 \$ pour l'exercice financier 2020-2021. Le montant de la cotisation passera de 395 \$ à 400 \$.

La directrice générale fait rapport du résultat de cette consultation qui s'est déroulée du 27 septembre au 28 octobre 2019 et fait part des commentaires qu'elle a reçus durant cette période.

9. Approbation de la rémunération des administrateurs élus et de la présidence

Conformément à l'article 54 du *Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec*, les administrateurs élus, autres que le président siégeant au siège social de l'Ordre ont le choix entre réclamer un jeton de présence ou une indemnité pour la perte de salaire.

Madame Bélisle souligne qu'il n'y avait pas eu d'ajustement à la rémunération des administrateurs élus depuis 1995 et informe que le CA a décidé de faire des ajustements pour la période de 2020-2021. Le nouveau modèle de rémunération des administrateurs élus va comme suit :

- Un jeton de présence de 50 \$ pour des rencontres à distance ou en présentiel d'une durée de 60 minutes et moins

- Un jeton de présence de 100 \$ pour des réunions à distance ou en présentiel pour une durée de 61 minutes à 4 heures
- Un jeton de 200 \$ pour des réunions de 4 heures 1 minute à 6 heures
- Un jeton de 300 \$ pour des réunions de 6 heures 1 minute et plus

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :

Joanne Béland / Xavier Martinez

D'adopter la rémunération des administrateurs élus pour l'année 2020-2021. La résolution est la suivante :

CONSIDÉRANT les informations reçues relativement à la ventilation de la rémunération des administrateurs élus de l'ordre; qu'il soit résolu d'approuver que pour l'année 2020-2021, ceux-ci soient rémunérés suivant la politique de rémunération proposée qui entrera en vigueur une fois adopté à partir du 1^{er} avril 2020.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

Rémunération de la présidence de l'Ordre

La présidente de l'assemblée explique la politique de rémunération de la présidence, fixée par le conseil d'administration :

La présidente reçoit une rémunération annuelle pour accomplir les devoirs de sa charge.

Sur la base des informations présentées, voici le projet de résolution du CA proposé à l'AGA pour la présidente de l'Ordre :

CONSIDÉRANT les informations reçues relativement à la ventilation de la rémunération de la présidence de l'Ordre; le CA propose d'approuver la proposition voulant que les critères de calcul du salaire de la présidence soient basés sur la moyenne de l'échelle soit de 105,017 \$ pour l'année 2019-2020 et de 106,818 pour l'année 2020-2021.

**RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Gilbert Gagnon / Karina Olivier**

Que le salaire 2019-2020 de la présidente soit de 105 017 \$ pour l'année 2019-2020 et de 106 818 \$ pour l'année 2020-2021 \$, soit une augmentation de 2.5 %.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

10. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier 2019-2020

Le conseil d'administration recommande de retenir les services de la firme Mazars, à titre d'auditeurs indépendants pour l'exercice 2019-2020.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Brigitte Boisselle / Robert Comeau

De nommer la firme Mazars, à titre d'auditeurs indépendants pour l'audit des états financiers de l'Ordre 2019-2020.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

11. Résultats des élections

Les membres du Conseil d'administration sont élus pour un mandat de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'en 2022 :

Radiodiagnostic :
Isabelle Harvey, t.i.m.
Maripier Lajoie, t.i.m.

Radio-oncologie :
Mélanie Ratelle, t.r.o.

Médecine nucléaire :
Mélanie Beaudry, t.i.m.

La composition des membres du conseil d'administration 2019-2020 :

Asselin, Jean-Denis, administrateur nommé
Bouchard, Nancy, t.e.p.m.
Beaudry, Mélanie, t.i.m. (MN)
Boudreau, Annie, t.i.m. (RD)
Faucher, Valérie, t.i.m. (RD)
Forget, Catherine, t.r.o.
Gagnon, Katy, t.i.m. (RD)
Guérin, Dominique, t.i.m. (RD)
Harvey, Isabelle, t.i.m. (RD)
Hertrich, Sylvie, administratrice nommée
Hudon, Steve, t.i.m. (RD)
Lajoie, Maripier, t.i.m. (RD)
Legault, Paulette, administratrice nommée
Morin, Jean-Paul, administrateur nommé
Nadeau, Maxime, t.i.m. (MN)
Paquin, Marie-Josée, t.i.m. (RD)
Ratelle, Mélanie, t.r.o.

La composition du groupe des nouveaux officiers:

Ratelle, Mélanie t.r.o., présidente
Faucher, Valérie, t.i.m. (RD), vice-présidente
Lajoie, Maripier, t.i.m. (RD), trésorière

Une participante à l'événement, madame Marielle Toupin remercie madame Boué en son nom personnel et au nom de toute l'assemblée pour son travail acharné.

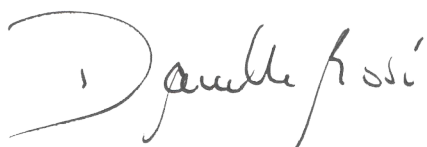
12. Clôture de l'assemblée

La présidente d'assemblée remercie les membres pour leur participation à cette présente assemblée.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Brigitte Boisselle / Sonia Brochu

De lever l'assemblée à 8h20.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**



Danielle Boué, t.i.m.
Présidente d'assemblée
DB/dt
Ce 19^e jour de novembre 2019



Caroline Bélisle, Adm. A., B.A.A.
Directrice générale et secrétaire